

Lettre de mon Mougins



Lettre N°18 de l'Association Ensemble, Vivre Mougins

Avril 2018

Edito

Nous sommes heureux de vous présenter ce nouveau numéro de notre journal pour vous faire part de nos réflexions sur l'actualité mouginoise et lancer quelques alertes.

Dès 2016, nous avons impulsé une bataille contre le projet d'une gare L.G.V aux Bréguières.

L'état actuel du dossier montre que ce projet est abandonné, à notre grande satisfaction !

Nous restons attentifs à tous les dossiers qui se préparent comme nous l'avons été pour les modifications du P.L.U, le centre Diagana, l'urbanisation des Bréguières et du Font de l'Orme. Notre vigilance est de nouveau en éveil, car les dernières informations nous font craindre le retour du projet Diagana avec une ouverture à l'urbanisation sur des espaces naturels et touchant une zone humide garante de biodiversité.

Le projet de l'aménagement du Cœur de vie au Val Tournamy a toujours eu notre appui sur le principe mais il s'avère que la Mairie choisit la mauvaise solution pour sa mise en œuvre en faisant appel à un aménageur privé qui aura la charge de réaliser sous maîtrise privée tout le centre. Cette situation est normale pour les logements mais pas pour la place publique et le parking central.

La Mairie vient de décider la vente de la totalité de ces terrains et ainsi aliène sa capacité à maîtriser des équipements qui devraient être publics. C'est inimaginable !

Ce qui nous anime, c'est la préservation de l'environnement et des rares espaces naturels dont aucune bonne raison ne pourra justifier l'atteinte; c'est la qualité de vie des Mouginos avec de meilleurs transports pour moins d'encombres sur les routes et une meilleure protection contre les événements catastrophiques.

Occasions manquées

Comme chacun sait de gros travaux ont été réalisés sur la ligne TER Cannes-Grasse qui ont nécessité sa fermeture pendant un an en 2017. La SNCF aurait pu en profiter pour faire des aménagements sur et autour de la voie ferrée pour faciliter les déplacements des Mouginos. Nous déplorons que la ville de Mougins n'ait pas pris l'initiative de proposer aux maîtres d'ouvrage de ces travaux (Conseil Régional P.A.C.A et SNCF), la construction d'une gare située avenue de la Plaine et l'élargissement du pont du chemin de fer au chemin du Vallon de l'oeuf.

Etant donné la densification en cours le long de l'avenue St Martin ainsi qu'au Cœur de vie, ces aménagements deviennent indispensables si nous ne voulons pas paralyser l'ouest de la commune.

Pas de Place Publique au nouveau Cœur de vie

La modification no 3 du P.L.U de Mougins nous a dévoilé bien des surprises au sujet du nouveau Cœur de vie.

Lors de l'enquête publique (qui a eu lieu l'été dernier de manière plus que discrète), nous avons découvert que l'ensemble du projet de construction de logements et de commerces sera confié à un seul opérateur privé (Altarea, le promoteur de feu Ikea), y compris la place Centrale qui devrait être accessible à tous. Nous estimons que cette place doit pouvoir accueillir librement des fêtes, des concerts, des manifestations, des foires, des marchés, des vide-grenier, bref tout ce qui fait vivre un Cœur de vie.

Par la privatisation de ce lieu, tout un chacun, y compris la ville de Mougins, devra demander une autorisation assortie d'une éventuelle location de la place pour toute manifestation publique.

Pour quelques millions d'euros, Mougins ne sera pas maître de sa place Centrale, du centre de son centre et cela pour plusieurs générations. Inimaginable !

Les habitants et les commerçants du Cœur de vie financeront la construction et le fonctionnement de la place. Cela augmentera considérablement le prix d'achat et les charges pour ces occupants, ce qui va créer une sélection qui ne sera pas favorable à la mixité sociale et commerciale.

En contrepartie, les propriétaires pourront autoriser, ou pas, contre rémunération ou pas, des manifestations sur un espace qui devrait être libre et public.

Il en est de même pour le parking : il sera payant, donc inaccessible aux personnes aux faibles revenus, et constituera un obstacle aux clients potentiels des commerces.

Ces personnes iront facilement dans les centres commerciaux proposant des parkings gratuits et délaisseront ainsi le petit commerce de proximité.

La commune de Mougins n'a donc pas tiré les leçons de l'évolution inéluctable du comportement du consommateur actuel et c'est regrettable.

Solidarité

En 2017 les membres de notre association ont apporté une aide matérielle aux migrants en perdition dans la Vallée de la Roya. Une collecte a permis de faire parvenir une vingtaine de sacs de vêtements aux associations d'aide aux migrants de la Roya. C'est un acte concret de solidarité. Cette situation met en évidence ces maux de notre monde qui jette des familles entières, des réfugiés sur les routes: les guerres, la pauvreté et les conséquences des changements climatiques.

Zone d'activité aux Bréguières

L'évolution de la zone du Ferrandou sera-t-elle une simple structuration avec maintien des entreprises existantes ou un vaste développement d'immeubles de bureaux ?

Par décision de l'agglomération sur demande du maire de Mougins, une étude de faisabilité est confiée à l'Etablissement Public Foncier Régional au sujet du quartier des Bréguières. Les habitants et les entreprises des Bréguières aimeraient en savoir plus.

70% d'espaces naturels à Mougins : fake news*

Lors des derniers vœux du Maire, celui-ci a déclaré que nous bénéficiions à Mougins de 70 % d'espaces naturels. Jusqu'à présent le discours officiel nous faisait croire à 50 % de ces espaces.

Eh bien, nous vous invitons à consulter le site internet officiel de la ville, et le P.L.U. adopté en 2010. A la page 191 du rapport de présentation est mentionné : zones naturelles : 19,97 %, zone NC (avec constructions) : 10,50 %, zones agricoles : 1,61 %. Total : 32 %. Donc 32 %, pas 70 %. Arrêtons les fake news !

*fausses nouvelles (elles participent à la désinformation)

Ligne Nouvelle et gare aux Bréguières



Depuis la concertation en 2016 et notre bataille contre une gare aux Bréguières, ce fut le grand silence des autorités... Quel projet pour la D.U.P ? Quel financement ? Quelles priorités ?

Au début 2018, une docte commission, le « Conseil d'Orientation des Infrastructures », s'est réuni pour proposer des solutions au nouveau gouvernement. On apprend dans son rapport que priorité est donnée aux noeuds marseillais et niçois. Une gare nouvelle se fera à Cannes la Bocca (comme nous l'avions toujours demandé), une autre gare à Nice St-Augustin pour la plaine du Var, Nice et l'aéroport. Entre les deux une ligne en tunnel dont on ne connaît pas les caractéristiques avec une gare à Sophia - Les Claustrilles dont la réalisation ne semble pas prioritaire.

Nous pouvons nous réjouir de l'abandon du site des Bréguières pour la gare L.G.V. La gare sur le

site de la Bocca est une bonne proposition mais elle demande encore des études et des choix sur les fonctionnalités.

La commission prévoit, pour la réalisation du projet, un étalement dans le temps sur 20 ans (début du chantier 2030). Ce retard est gravement préjudiciable à l'amélioration des trains du quotidien, même si on nous promet de revoir le cadencement grâce à un nouveau système de gestion du trafic.

La ligne nouvelle est-elle devenue un serpent de mer ? Nous pensons qu'elle est nécessaire pour libérer les déplacements saturés de la Côte d'Azur.

Enfin des jardins familiaux

Depuis plus de 10 ans nous réclamons la création de jardins familiaux à Mougins. De promesses en promesses, une décision est enfin prise par le conseil municipal pour 10 jardins à Mougins le Haut. Alors que notamment Mouans-Sartoux et Cannes se sont déjà lancés dans l'expérience, espérons un succès à Mougins qui permettra d'en ouvrir dans d'autres quartiers de la commune.



La Poste Buissonnière

Au moment où l'on veut recentrer les services publics dans un nouveau Centre de Vie, nous avons appris par voie de presse la fermeture du bureau de Poste de Tournamy. La raison évoquée : « la convention entre l'Etat et la Poste n'a pas été renouvelée ». Pourtant dans quelques années un nouveau quartier devrait voir le jour avec la création de 500 logements et des dizaines de commerces sans oublier les logements en cours de construction autour du quartier Saint Martin. La demande est là.

Après des décennies de bon fonctionnement, ce bureau répondait déjà à une demande de la population.

C'est incompréhensible, nous marchons vraiment sur la tête. Y a-t-il encore un capitaine sur le navire Mouginois ? Plutôt que de défendre une Poste pleine et entière au cœur du centre de vie, Monsieur le Maire préfère laisser place nette au groupe Altarea.

Un peu de cohérence, s'il vous plaît !

Le Scot Ouest, Schéma de Cohérence Territoriale qui concerne le territoire allant de Cannes à St Auban, doit définir la politique en matière de déplacements, de logement, d'emploi, de commerce et d'environnement pour les 15 ans à venir. Toutes les communes du territoire devront rendre compatible leur P.L.U. avec ce Scot une fois mis en place. C'est dire que son contenu est important pour nous, puisqu'il pourra contraindre la commune de Mougins et l'agglo à augmenter les transports collectifs et les déplacements doux, à préserver les terres agricoles et les zones naturelles ainsi que le commerce de proximité. Nous suivons de près son élaboration, notamment en surveillant le site internet : «scotouest.com ».

Campus Diagana : le Retour

Après avoir essayé un avis défavorable lors de l'enquête publique en 2016 (motif : un déclassement d'une zone naturelle de 5 hectares n'est autorisé que pour servir l'intérêt général, ce qui n'est pas le cas), nous apprenons que le syndicat du Scot Ouest a autorisé l'ouverture à l'urbanisation.

Il faudra néanmoins à notre avis repasser par une enquête publique, et nous rappelons ici nos observations : La suppression d'une zone naturelle comprenant notamment une zone humide d'une grande valeur écologique doit être compensée, comme l'exige la loi, par le classement de la zone à urbaniser proche en zone naturelle.

Par ailleurs, les 80 chambres du projet hôtelier ainsi que les 120 logements prévus à côté vont augmenter le trafic routier dans un secteur déjà surchargé.

Nous proposons de créer un transport collectif en site propre entre Mougins et Sophia pour diminuer cette circulation.

Inondations, et maintenant ?

Un peu plus de deux ans depuis l'épisode du 3 octobre 2015, le souvenir est encore bien présent dans les esprits et ce d'autant plus que pour nombre d'entre nous ce fut catastrophique, et hélas dramatique pour une vingtaine de familles de l'ouest du département. Désormais, à chaque alerte Météo (elles sont maintenant répercutées sur nos portables), beaucoup de Mouginois se sentent concernés.

Il faut dire que le risque d'inondations ne cesse d'augmenter avec l'extension de l'urbanisation et l'imperméabilisation des sols qui s'en suit.



Vallon de la Valmasque - Curraud

La gestion de ces risques pour la population et les moyens d'y remédier sont maintenant confiés à la communauté d'agglomération dans le but de prendre en charge les solutions d'ensemble et d'en partager les coûts.

Pour intéressante qu'elle soit, cette solution présente quand même l'inconvénient d'une moindre visibilité des actions menées et la dilution des responsabilités qui se trouvent de fait reportées à l'échelon « au-dessus ». Nous demandons donc que les actions mises en œuvre soient claires. Le législateur a voté la possibilité d'instaurer une taxe supplémentaire pour donner les moyens aux collectivités de réaliser les travaux nécessaires. Notre agglomération n'a pas souhaité sa mise en place. Espérons néanmoins que les travaux de prévention seront engagés et qu'ils n'en resteront pas aux intentions.

Par ailleurs nous apprenons que le Plan de Prévention des Risques d'inondation a été prescrit par le préfet pour Mougins. L'étude est engagée et la préfecture indique que la concertation est ouverte et accessible à tous.

Rappelons enfin que chaque riverain d'un cours d'eau est responsable de son entretien. Si une décharge sauvage d'encombrants ou de gravats est constatée, il convient de le signaler au plus tôt aux services municipaux, de même que quand des rehaussements intempestifs de terrains sont entrepris. Ces remblais parfois très importants sont tout à fait capables de changer l'écoulement des eaux et créent des risques supplémentaires dont nous n'avons pas besoin !

Tram : se déplacer autrement, d'autres villes l'ont fait. Pour quoi pas nous ?

Nous ne pouvons pas attendre 10 voire 20 ans pour avoir des moyens de déplacement en site propre. Nous sommes devant un défi environnemental et social à relever.

Nous entrons dans une période de modifications significatives sur le plan urbanistique dans la Communauté Cannes Pays de Lérins à la Bocca avec les projets Gare Ligne Nouvelle et Bocca-Cabana et à Mougins avec le projet Coeur de vie et en ce moment la construction de logements avenue St Martin. Tous ces projets vont fortement impacter les réseaux de transports par l'arrivée de nouveaux habitants. **Nous ne pouvons pas rester immobiles.** Il faut bouger, proposer, réinventer le transport de demain. Etant donné les lourdeurs administratives et l'inertie de nos élus, nous lançons aujourd'hui un appel pour que s'ouvre une réflexion sur un mode de transport collectif dans la Communauté d'Agglomération.

Au début du 20ème siècle, il existait des tramways pour favoriser les déplacements faute de voitures.

Au début du 21ème siècle, il apparaît que ce mode de

transport nous fait défaut mais pas pour les mêmes raisons. L'augmentation de la démographie et le développement économique ont entraîné un surplus de véhicules faute d'un maillage de transports collectifs adéquat. Pour plusieurs quartiers Mouginois, une voire deux voitures par ménage sont indispensables.

Les travaux réalisés ont certes permis d'améliorer la circulation des bus mais ne répondent pas au défi des déplacements.

Nous faisons appel à Monsieur Le Maire de Mougins qui est le mieux placé pour faire bouger les lignes à la Communauté d'Agglomération puisqu'il est le 1er Vice Président en charge des Transports pour porter ces propositions :

- 1- Transformer les lignes Palm Bus A et B en mode Tram (ligne 1 et ligne 2)
- 2- Créer une ligne supplémentaire Cannes - Sophia-Antipolis

Nous sommes prêts à relever un tel défi.

Aménagement des rythmes scolaires

Après consultations des parents d'élèves la Commune de Mougins a décidé de revenir à la semaine de 4 jours et ce, dès la rentrée prochaine de septembre 2018 (60% des parents d'élèves ayant voté en faveur de ce retour aux 4 jours de classe).

Le manque de moyens de nombreuses communes, surtout des petites, pour satisfaire aux nécessités du nouveau dispositif de 4 jours et demi, avec des encadrements souvent insuffisamment formés aux activités périscolaires, qui pouvait en certains endroits s'apparenter à de la simple garderie, pouvait être critiqué. Mais la Commune de Mougins ne semblait pas souffrir de ces insuffisances.

Alors qu'un recul très net des acquis de nos enfants est mis en évidence dans différentes études internationales, alors que cette réforme s'accordait mieux aux rythmes des enfants pour permettre de meilleures acquisitions, il est dommage qu'elle soit finalement délaissée au profit de rythmes scolaires plus adaptés aux contraintes et besoins des...adultes.

Assemblée Générale

Vous êtes invités à l'Assemblée Générale de l'association

Ensemble, Vivre Mougins, le vendredi 20 avril 2018 à 18h00 à la Maison des Associations (à côté de Gamm Vert) avenue de Tournamy.

Après l'assemblée statutaire tous les Mouginois sont conviés à 19h00 pour débattre de tous les sujets évoqués dans notre Lettre.

L'assemblée sera clôturée par le verre de l'amitié.

N'hésitez pas à nous rejoindre ou nous contacter.

Ensemble nous pouvons faire bouger les lignes

evm@ensemblevivremougins.com
www.ensemblevivremougins.com

ADHEREZ !

Bulletin d'adhésion ou de soutien à retourner sur papier libre à E.V.M
1206 chemin du Belvédère 06250 Mougins

Avec votre nom, prénom et adresse

Cotisation

25€/personne ou 40€/couple



Pour votre information
La Lettre de mon Mougins a été réalisée et distribuée par les bénévoles de l'association.